

AUTORISATION DE PERMISSION DE VOIRIE

Le Maire de BELLEVILLE SUR VIE,

- à la demande de : MD DEBARRAS 85 (M. Mickaël DELENSEIGNE)
14 rue des Taillis
85170 LE POIRÉ SUR VIE
- pour le compte de : /
- Ets chargée des travaux : MD DEBARRAS 85
14 rue des Taillis
85170 LE POIRÉ SUR VIE
- Pour le chantier :
 - Lieux des travaux : 28 rue Georges Clemenceau
 - Objet des travaux : Stationnement de véhicules pour déménagement (2 places)
 - Date des travaux : Du 23/01/2026 au 30/01/2026
 - Durée des travaux : 7 jours

Autorise la permission de voirie ci-dessus demandée sous les réserves et prescriptions suivantes :

- Respect de la réglementation en vigueur en matière de sécurité et signalisation.
- Mise en place de la signalisation et des protections éventuelles par l'entreprise .
- **Remise en état à l'identique des lieux après travaux.** Dans l'hypothèse où cette remise en état ne serait pas conforme, la Commune, après mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours (ou plus rapidement en cas de danger), fera remettre en état les lieux aux frais du pétitionnaire.

La présente autorisation est valable uniquement pour l'occupation du domaine public. Elle ne se substitue en aucun cas à une demande d'arrêt de circulation temporaire (pour modification de la circulation et/ou du stationnement) ni aux formalités à accomplir auprès des concessionnaires de réseaux (DICT...)

Le 21 janvier 2026

Le Maire,

Philippe BRIAUD



Ampliation :

- Pétitionnaire
- Mairie – Services Techniques

